

Trophée Crédit Agricole des jeunes pistards

Samedis 25 mars, 29 avril et 1 juillet 2017

Epreuves interrégionales ouvertes aux benjamins, minimes, cadets et dames toutes catégories

Présentation

Ce trophée constitue une aide à la découverte de la piste et des épreuves pratiquées. Il s'agit donc de découverte et de formation des jeunes cyclistes. Ce sport est un spectacle, il convient de respecter les règles, les concurrentes et les concurrents et tenir compte du public, un tour d'honneur en cas de réussite est de bon aloi.

Horaires

	Dossards	Début des épreuves
Samedi 25 mars	13 Heures 30	14 Heures 30
Samedi 29 avril	13 Heures 30	14 Heures 30
Samedi 1 juillet	13 Heures 30	14 Heures 30

Epreuves

	Benjamins	Minimes	Cadets
Samedi 25 mars	Présentation du Trophée Crédit Agricole des jeunes pistards : organisation règles de sécurité et autres		
	Scratch	Scratch	Scratch
	Course aux points 12 tours – 3 classements	Course aux points 21 tours – 3 classements	Course aux points 35 tours – 5 classements
Samedi 29 avril	Elimination	Course Tempo 3 000 mètres - 12 tours	Course Tempo 4 500 mètres - 18 tours
	Course aux points 12 tours – 3 classements	Elimination	Poursuite
Samedi 1 juillet	Tour de piste départ arrêté	200 mètres	200 mètres
	Vitesse séries et finales par groupe de 3 coureurs	Vitesse séries et finales par groupe de 3 coureurs	Vitesse séries et finales par groupe de 3 coureurs Elimination

Matériel

Pour les benjamins, les vélos de piste ne sont pas autorisés.

Pour les minimes et les cadets, seuls sont autorisés les vélos de piste. Les roues à bâtons, les roues lenticulaires, les guidons de CLM sont autorisés.

Lors de chaque manche il sera procédé aux contrôles suivants :

- des vélos (**chaîne, pédales, manivelles, guidon, potence, roues et cadre**) de chaque coureur,
- des développements avant les épreuves :

Benjamins	5,60 mètres
Minimes	6,71 mètres
Cadets	7,01 mètres

Attribution des points

A chaque participation 3 points seront attribués à tous les concurrents engagés et 1 point par coureur classé à partir de la 10^{ème} place. Les points seront attribués comme suit par épreuve, sauf 200m et tour de piste :

1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}
12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

- Un coureur qui effectuerait un stage où honorerait une sélection régionale marquera 12 pts,
- Un classement par journée sera effectué ainsi qu'un classement général partiel et final,
- A l'issue de chaque journée, un maillot distinctif sera remis aux leaders des classements généraux des catégories minimes et cadets. Celui-ci devra obligatoirement porter le maillot de leader qui lui aura été remis lors de la manche suivante,
- Un classement par équipe est également mis en jeu en additionnant les points de chaque coureur. Une coupe est remise aux 3 premiers clubs,
- Les 3 classements journaliers ouvrent droit à l'attribution de points dans le cadre du challenge minimes et cadets de la Sarthe

Récompenses

Le Trophée Crédit Agricoles des jeunes pistards est doté de **500 €** de prix en nature. Ces derniers seront remis lors de la finale selon le classement général qui sera établi à l'issue de cette dernière manche. La grille de répartition des valeurs est la suivante :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Cadets	45	35	30	25	20	17	15	12	10	8	8	6	6	5	5
Minimes	25	20	15	12	10	8	8	7	7	6	6	5	5	5	5
Benjamins	15	12	10	8	8	7	7	6	6	5	5	5	5	5	5

Règles de sécurité

- Du fait de la présence de 2 types de vélos (route et piste), les séances d'échauffement seront scindées en deux parties :
 - **Benjamins entre 13h30 et 14h00**
 - **Minimes et cadets entre 14h00 et 14h30**
- A l'intérieur de l'anneau, ne sont autorisés que les coureurs, les éducateurs, les mécaniciens et les commissaires.
- Ne pas passer par dessus la main courante, ni traverser la piste lors des compétitions.
- Etre présent à l'appel de son nom ou n° de dossard.
- Vérifier que son vélo est en bon état de marche et dispose du bon braquet.
- Sur la piste bien garder sa ligne, pas d'écarts brusques, ne pas couper la ligne, ne pas « serrer » un autre coureur volontairement, pas de mouvement susceptible de fausser les résultats.

Engagements

Les engagements sont à réaliser par internet, via le site de la FFC, pour chaque épreuve

Un numéro de dossard sera attribué pour l'ensemble des réunions. Les dossards devront être rendus à chaque fin de réunion

Renseignements

Dominique BEUCHER

LA PETITE ROUZIÈRE

72 220 Téléché

Tél : 06.37.32.59.83

Courriel : dominiquebeucher220@orange.fr

Retrouvez les comptes rendus, les résultats et les photos de chaque épreuve sur:

<http://velodromedumans.free.fr>

ou sur Facebook 